**LETTRE AUX PARENTS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL**

|  |
| --- |
| **Concernant les lettres aux parents et aux membres du personnel :*** Aucune lettre ne devrait être envoyée si le diagnostic n’a pas été confirmé par un médecin.
* Aucune lettre ne devrait être envoyée sans l’accord préalable de l’infirmière du CLSC.
 |

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Service de garde ou école : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Objet : Gale**

Chers parents,

Chers membres du personnel,

Actuellement, au service de garde ou à l’école, une personne a eu un diagnostic de gale. Vous trouverez ci-joint de l’information sur cette maladie.

Les personnes qui présentent les symptômes de cette maladie devraient consulter un médecin.

Veuillez apporter cette lettre avec vous.

Si un diagnostic de gale est posé, informez-en l’école ou le service de garde. Votre enfant devra recevoir un traitement avant de fréquenter à nouveau l’école ou le service de garde.

Merci de votre collaboration,

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 (en lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

p. j. Feuillet de renseignements sur la gale

**Gale**

**Renseignements et conseils**

**Définition**

La gale est une infestation cutanée causée par un parasite. Celui-ci pénètre la peau et creuse un tunnel afin d’y déposer ses œufs et ses excréments. Il avance un peu chaque jour, et ce, pendant des semaines. Le tunnel laisse de petites lignes rouges, surtout entre les doigts et sur les poignets, les coudes, les cuisses et les aines. Habituellement, la gale n’atteint pas le cuir chevelu ni le visage, sauf dans le cas du nourrisson. Chez le nourrisson, la gale peut atteindre le cuir chevelu, la figure, la paume des mains et la plante des pieds.

**Manifestations**

La gale se manifeste par :

* Des démangeaisons, surtout la nuit.
* De petites bosses, de petites bulles, des lignes rouges, des plaies causées par le grattage.

Ces manifestations apparaissent de plusieurs jours à plusieurs semaines après le contact.

**Transmission**

L’infestation se transmet par un contact peau à peau prolongé avec une personne infestée ou, rarement, par un contact avec ses vêtements ou ses draps quand on dort dans le même lit qu’elle.

**Traitement**

Tous les membres de la famille d’une personne infestée doivent appliquer le traitement en même temps, qu’ils présentent des symptômes ou non.

Il est très important de suivre les recommandations du médecin, du pharmacien ou du fabricant.

La personne atteinte de gale pourra réintégrer le milieu une fois que le premier traitement aura été complété.

**Autres mesures**

Au moment où est appliqué le traitement, il faut, tant à la maison qu’au service de garde ou à l’école, laver dans la laveuse à l’eau chaude les vêtements et la literie qui ont servi durant les 4 jours précédant chaque application ainsi que la literie et le pyjama utilisés lors du traitement. Ces articles doivent être séchés au cycle chaud de la sécheuse.

On devra aussi faire nettoyer à sec les effets personnels qui ne peuvent pas être lavés à l’eau chaude ou les laisser dans un sac de plastique fermé hermétiquement pendant 4 jours.

**Important**

Dans certains cas, la peau peut continuer de piquer jusqu’à 2 semaines après le traitement, mais cela ne veut pas dire que le traitement n’a pas fonctionné.